

question du drapeau, comme les autres questions concernant le peuple canadien, soit décidée par un vote majoritaire en cette enceinte.

(Traduction)

M. D. R. Gundlock (Lethbridge): De nombreux discours ont été prononcés au cours du débat sur le drapeau, et j'ai moi-même dit quelques mots. Je pourrais vous faire observer, monsieur l'Orateur, comme je l'ai déjà dit, qu'il suffit de regarder sous nos pupitres pour y voir le nombre de pages imprimées reproduisant les paroles prononcées sur le sujet.

Comme membres de l'opposition officielle, on nous a reproché notre attitude ici à la Chambre et, je l'avoue franchement, ailleurs aussi. Nous avons suivi le débat à la Chambre. Nous avons entendu les discours prononcés par les membres d'autres partis, par les honorables vis-à-vis, par les chefs d'autres partis, par le premier ministre (M. Pearson) et par d'autres députés ministériels.

Hier encore, nous avons écouté certains arguments avancés par le député de Villeneuve (M. Caouette), qui n'occupe que très rarement sa place à la Chambre. Aujourd'hui, comme d'habitude, il est absent. Le député a pris beaucoup de temps à la Chambre pour parler des députés qui s'absentaient pendant ce débat. Tout représentant qui mentionne l'absence d'autres députés devrait, sans doute, appuyer ses paroles par des actes. Or, le député de Villeneuve a lancé cette affirmation comme un défi, et je tiens à le relever. S'il prend comme député la parole à la Chambre pour critiquer l'absence d'autres représentants, il devrait certainement, de temps à autre, faire lui-même acte de présence. Je pourrais donner un tour encore un peu plus personnel à mes observations, monsieur l'Orateur, mais je me rends compte qu'un député doit s'en abstenir.

L'honorable représentant que j'ai mentionné a affirmé hier que les Canadiens français n'avalent pas ce genre de choses. Il a dit également que, dans une entreprise de ma circonscription (Lethbridge), quelqu'un avait signalé sa préférence pour un certain modèle de drapeau. Ce commettant exprimait aussi son avis sur l'opportunité d'un plébiscite. Mais je ne m'attarderai pas sur ce point, parce que je me rends compte que la question n'est pas encore réglée.

Je rappellerai au député de Villeneuve qu'un jour, en son absence, au début du débat actuel, j'ai mentionné à la Chambre que, dans ma circonscription, il y avait bien plus d'une personne en faveur du modèle dont est saisie la Chambre dans le projet de résolution présenté par le gouvernement. J'ai même signalé que, selon mes renseignements, les lettres que j'ai reçues et les sondages des journaux, 8 p.

100 des habitants de ma circonscription préféreraient le modèle présenté par le gouvernement dans son projet de résolution. Je répéterai donc qu'il ne s'agit pas d'une seule personne, mais de 8 p. 100 sur un grand nombre de gens. J'ai également signalé qu'un plus grand nombre encore préférerait le modèle à feuille d'érable unique. J'en ai même mentionné la proportion, qui était de 16 p. 100. C'est le double de ceux qui préfèrent le modèle du gouvernement. Monsieur l'Orateur, nous avons entendu un député souligner les fréquentes absences des représentants à la Chambre. Je tiens à répéter—et même avec insistance—que ceux qui parlent de l'absence des autres, devraient se montrer plus souvent à la Chambre. Je le répète, nous avons écouté également les discours des chefs et des porte-parole des différents partis à la Chambre. Ils ont parlé avec beaucoup de sincérité au sujet notamment des modèles de drapeau. J'ai entendu l'autre jour un député—et je crois que c'était l'honorable député de Port-Arthur (M. Fisher) qui n'est pas ici lui non plus...

M. Douglas: Il assiste à la conférence des penseurs.

M. Gundlock: De toute façon, il n'est pas ici dans le moment. Sauf erreur, l'honorable député a dit que le pavillon rouge du Canada ne flottait qu'aux quartiers généraux. D'après mes renseignements, le pavillon rouge flottait à chaque victoire de même qu'à chaque défaite en campagne; il ne flottait pas seulement aux quartiers généraux. Je me trompe peut-être, monsieur l'Orateur, mais voilà les renseignements que j'ai obtenus.

M. Byrne: Dans ce cas-là, l'honorable George Hees n'a jamais pris part à une bataille.

M. Gundlock: J'entends un honorable vis-à-vis. Je reprendrai mon fauteuil avec plaisir s'il veut bien se lever et répéter son interjection.

M. Byrne: Monsieur l'Orateur, j'ai simplement dit que l'honorable George Hees n'avait pu prendre part à aucune bataille car il a dit n'avoir pas vu le pavillon rouge de toutes les années qu'il a passées outre-mer.

M. Gundlock: Je suis content que l'honorable député soit intervenu, qu'il ait posé cette question. D'après les renseignements qu'on m'a donnés, ce que j'ai dit est exact. Si l'on remonte plus loin dans l'histoire, et notamment dans l'histoire de l'honorable George Hees, on constatera que même s'il n'a pas vu le pavillon rouge, ce pavillon y était. Il n'est pas obligé de s'excuser de ses actes. Je pourrais produire le témoignage de nombreuses personnes, des déclarations assermentées et des lettres concernant la conduite de l'honorable George Hees outre-mer. Un très